



CAHIER THÉMATIQUE

**Dynamiques démographiques
de la Seine-et-Marne**

AVRIL 2025

**seine 77
& marne**
LE DÉPARTEMENT

Sommaire

Chiffres clés du département de Seine-et-Marne	p. 5
Un des départements les plus peuplés de France, mais aussi le moins dense de la région Île-de-France	p. 6
Une croissance démographique qui ralentit, mais qui reste la plus forte d'Île-de-France	p. 10
Une population vieillissante, mais des jeunes toujours aussi présents	p. 19
Une natalité forte mais qui tend à diminuer	p. 23
Une population qui continue d'augmenter malgré un déclin du solde migratoire	p. 27
Horizon 2040 : une démographie dynamique malgré le vieillissement de la population	p. 29
Conclusion	p. 31



Le recensement de 2021... mais pourquoi pas 2025 ?

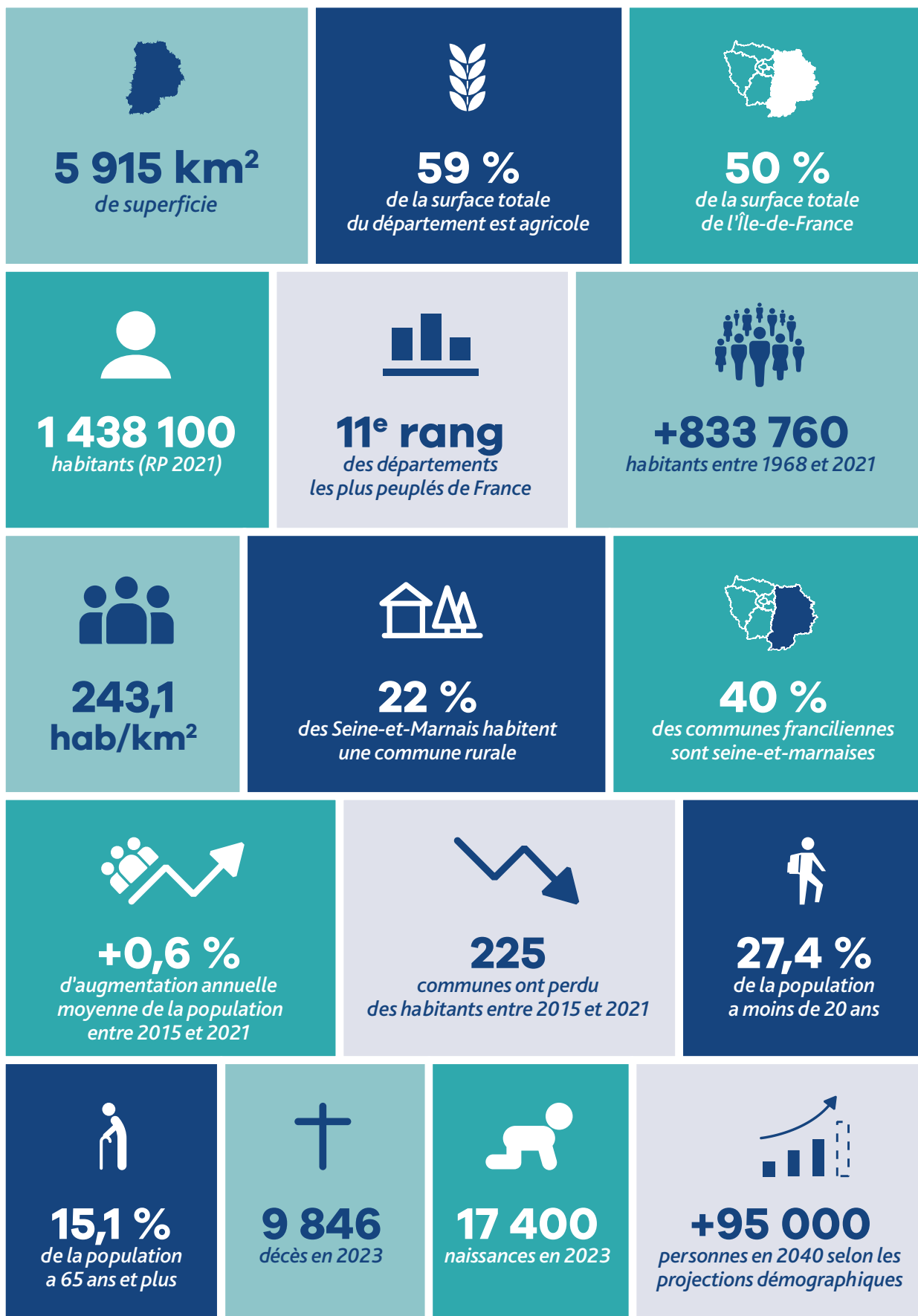
Cette publication est basée sur les données du recensement de la population de l'INSEE, millésime 2021. Mais pourquoi, en 2025, ne disposons-nous pas de données plus récentes ?

En juin 2024, est sorti le recensement complet de l'INSEE millésime 2021. Ce recensement **est issu des 6 enquêtes annuelles réalisées auprès de la population française par les agents recenseurs de l'INSEE de 2018 à 2023**. Sur ces 6 années, toute la population française a été recensée.

Le recensement « millésime 2021 » regroupe donc toutes **les données récoltées « autour » de cette année 2021 : de 2018 à 2023**. De fait, le recensement 2021 **intègre en partie des données très récentes, datant de 2023**. Cette méthode de récolte permet d'obtenir, tous les ans, des données actualisées.

Ainsi, en juin 2025, sortira le recensement « millésime 2022 », couvrant les années 2019 à 2024.

Chiffres clés du département de Seine-et-Marne



Source : INSEE RP 2021 et OMPHALE 2021, État civil 2023
Réalisation : Observatoire départemental - Lucien Duflocq - Décembre 2024

Un des départements les plus peuplés de France, mais aussi le moins dense de la région Île-de-France

11^e département le plus peuplé de France et 5^e d'Île-de-France, la Seine-et-Marne compte 1 438 100 habitants au 1^{er} janvier 2021. Le département a perdu une place au classement national depuis le recensement de 2015.

Avec une densité de 243,1 habitants au km², la Seine-et-Marne est le département le moins densément peuplé d'Île-de-France.

Cette faible densité masque une **inégaie répartition de la population sur le territoire** : 83 % des Seine-et-Marnais habitent sur moins du tiers de la superficie du département, en particulier sur la frange ouest du territoire (allant de Dammartin-en-Goële au nord à Nemours au sud).

Tableau 1 : classement des départements de France (hors DOM-TOM) selon leur population en 2021

Classement	Département	Population en 2021
1 ^{er}	Nord	2 611 293
2 ^e	Paris	2 133 111
3 ^e	Bouches-du-Rhône	2 056 943
4 ^e	Rhône	1 893 692
5 ^e	Seine-Saint-Denis	1 668 670
6 ^e	Gironde	1 654 970
7 ^e	Hauts-de-Seine	1 635 291
8 ^e	Pas-de-Calais	1 461 441
9 ^e	Loire-Atlantique	1 457 806
10 ^e	Yvelines	1 456 365
11 ^e	Seine-et-Marne	1 438 100
...	...	...
95 ^e	Creuse	115 702
96 ^e	Lozère	76 519

Source : INSEE - RP 2021

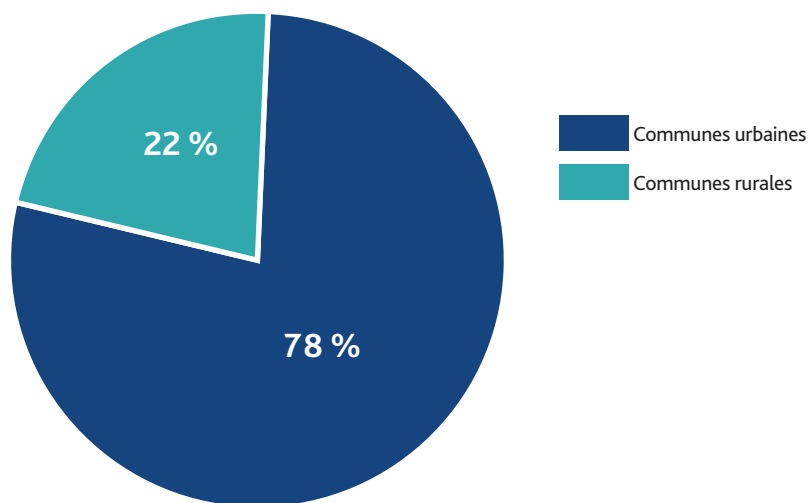
Cette plus forte densité est également perceptible **sur un axe ouest-est allant des limites de la Métropole du Grand Paris à Meaux**. Enfin, comme au niveau national, la population seine-et-marnaise se **déploie davantage autour des pôles urbains** tels que Coulommiers, Nangis, Provins ou Montereau-fault-Yonne.

Seulement 22 % des Seine-et-Marnais habitent dans une commune rurale alors que ces communes représentent 72 % de la superficie du département. Ces espaces les moins peuplés se situent pour l'essentiel à l'est et au sud du département. Par exemple, dans les communautés de communes du Provinois

(54,9 hab/km²), Bassée-Montois (54,8 hab/km²), Gâtinais Val de Loing (54,5 hab/km²). À titre de comparaison, la densité de population de la Communauté d'agglomération de Paris – Vallée de la Marne atteint désormais 2 388,7 hab/km².

La Seine-et-Marne regroupe à elle seule 40 % des communes franciliennes. **Ces villes sont en moyenne plus petites** que dans les autres départements de la région (2 836 habitants en moyenne en 2021 contre 9 721 pour la moyenne régionale).

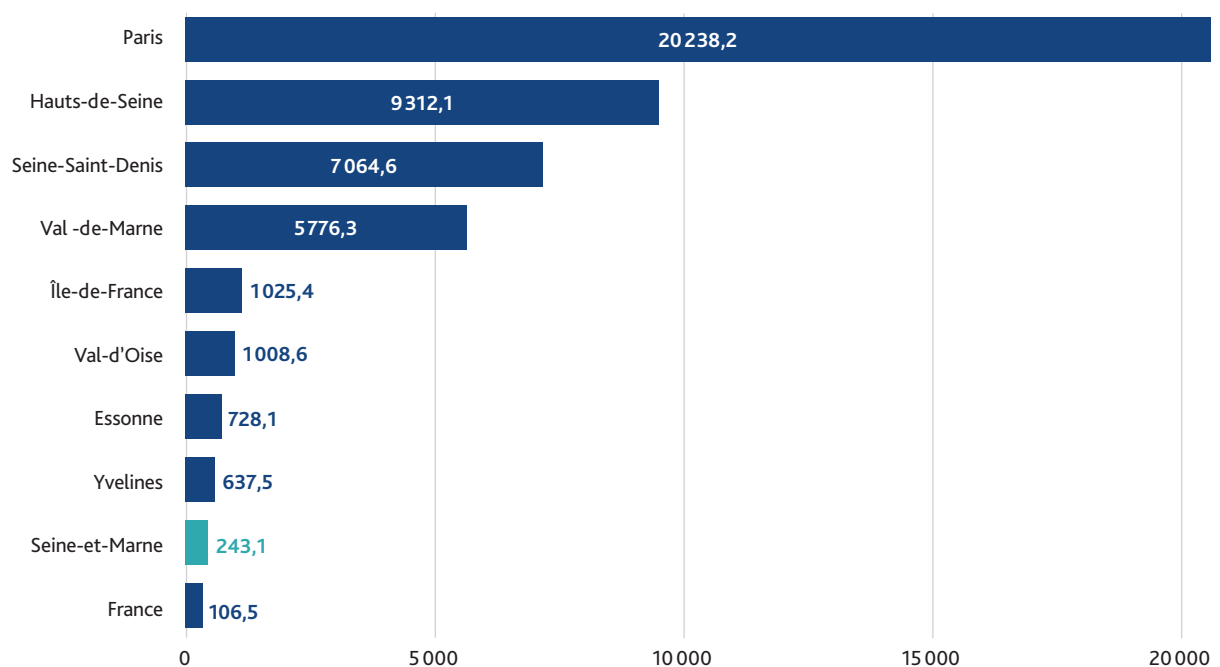
Graphique 1 : part des habitants seine-et-marnais vivant dans des communes urbaines et rurales en 2021



Sources : INSEE - RP 2021, Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fideli)

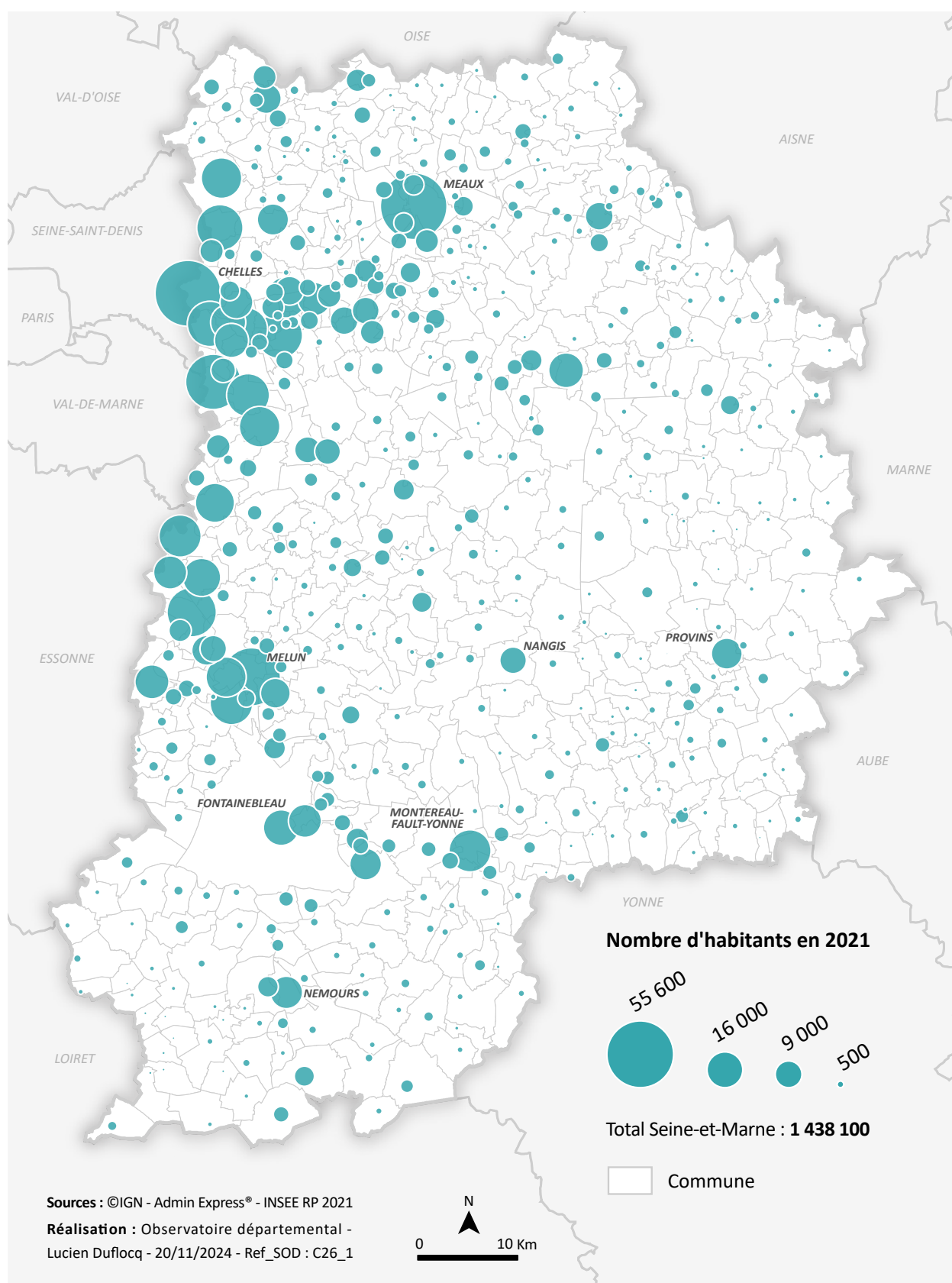
Clé de lecture : la distinction « communes urbaines » et « communes rurales » est une représentation simplifiée de la grille communale de densité élaborée par l'Insee. Les « communes urbaines » englobent les « communes densément peuplées », les « centres urbains intermédiaires », les « ceintures urbaines » et les « petites villes ». Les « communes rurales » comprennent les « bourgs ruraux », le « rural à habitat dispersé » et le « rural à habitat très dispersé ». Pour plus de précisions sur la méthodologie et sur les typologies, se référer au document de travail N° 2022-18, « La grille communale de densité à 7 niveaux », Insee.

Graphique 2 : densité moyenne de population en 2021 (hab/km²)

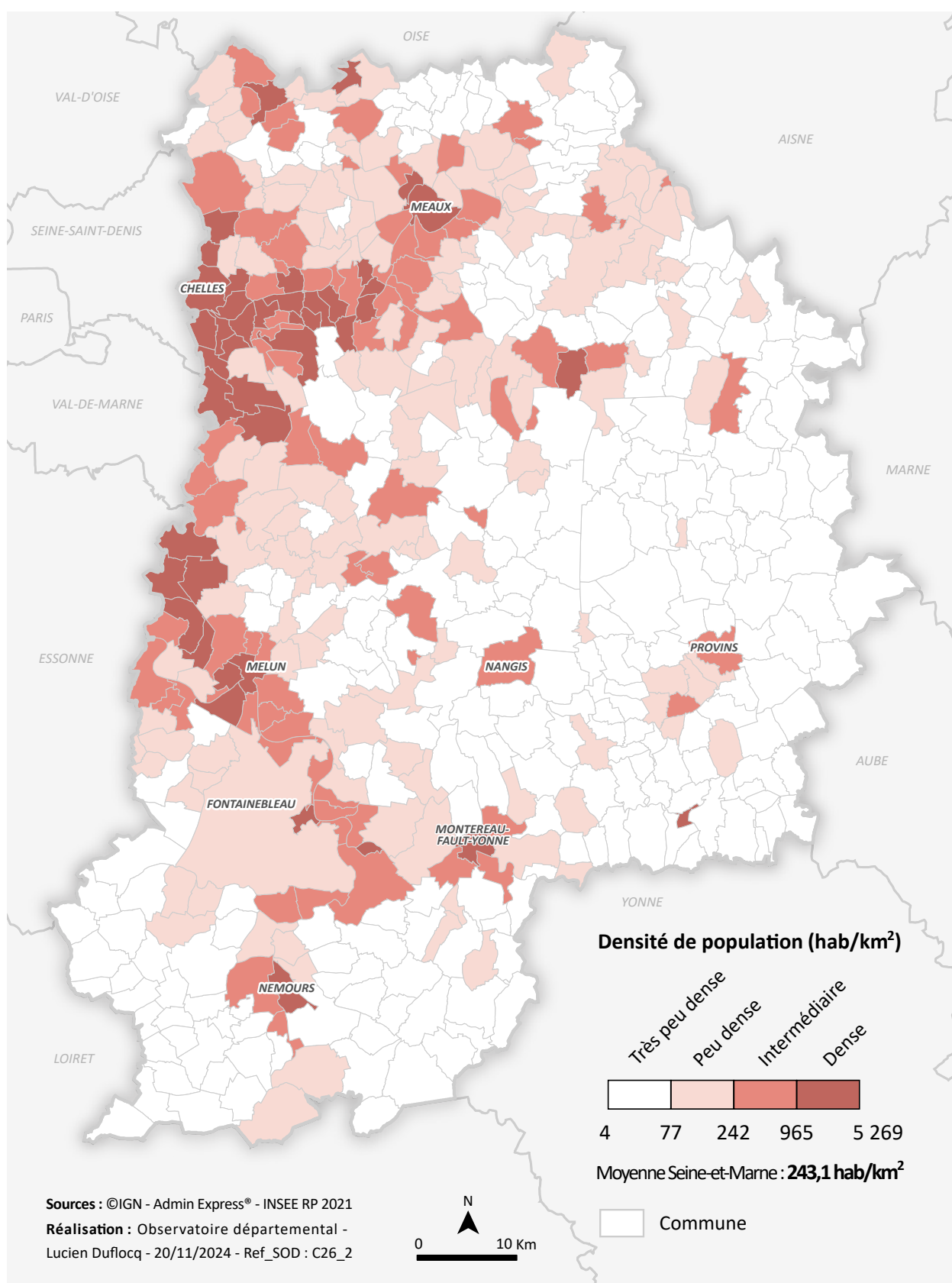


Source : INSEE - RP 2021

Carte 1 : population par commune seine-et-marnaise en 2021



Carte 2 : densité de population par commune seine-et-marnaise en 2021



Une croissance démographique qui ralentit, mais qui reste la plus forte d'Île-de-France



2 composantes expliquent les évolutions de la population sur un territoire :

- le solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès sur une période donnée ;
- le solde migratoire apparent : différence entre le nombre de personnes entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties sur une période donnée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel. On ne peut pas se baser sur les flux d'immigration et d'émigration, car ceux-ci sont imprécis ou inconnus.

La population seine-et-marnaise connaît une hausse de 138 % entre 1968 et 2021, soit une augmentation de 833 760 habitants sur cette période.

Au cours des 50 dernières années, la Seine-et-Marne est le département français affichant la croissance démographique la plus forte.

En Île-de-France et au cours de cette même période (1968-2021), la croissance démographique du département est la plus forte des départements de Grande Couronne : +95,1 % en Essonne, +81,3 % dans

le Val-d'Oise et +70,5 % dans les Yvelines. Les départements de Petite Couronne ont connu une croissance de leur population moins marquée. Dans le détail, Paris a perdu 17,7 % de sa population, alors que les 3 départements limitrophes de la capitale ont connu une hausse de leur population (+11,9 % dans les Hauts-de-Seine, +26,2 % dans le Val-de-Marne et +33,5 % en Seine-Saint-Denis).

Même si, depuis les années 1990, la croissance démographique ralentit, elle reste toujours positive.

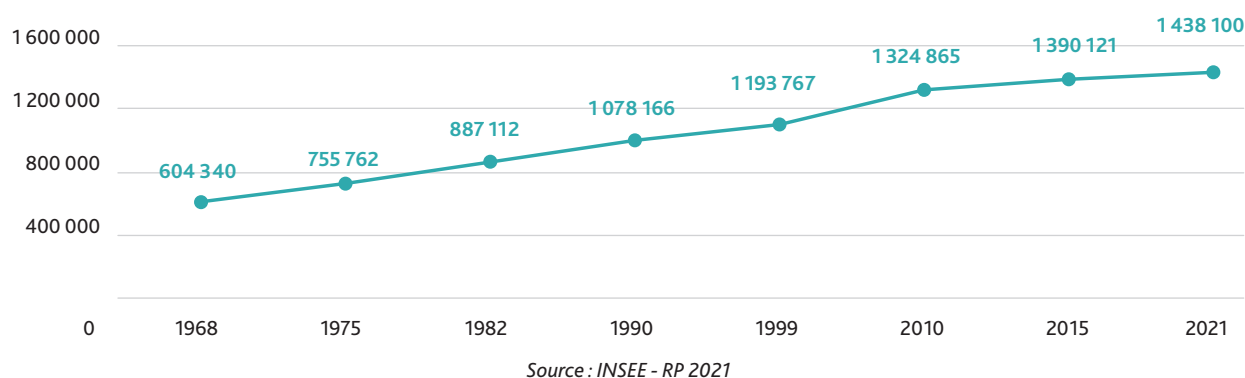
Tableau 2 : classement des départements de France (hors DOM-TOM) selon leur taux d'évolution de la population entre 1968 et 2021

Classement	Département	Taux d'évolution entre 1968 et 2021 (en %)	Évolution entre 1968 et 2021 (en nombre d'habitants)
1 ^{er}	Seine-et-Marne	+138 %	+833 760
2 ^e	Haute-Savoie	+122 %	+462 932
3 ^e	Haute-Garonne	+108 %	+743 655
4 ^e	Hérault	+103 %	+610 486
5 ^e	Var	+97 %	+539 411
...	...	...	...
95 ^e	Haute-Marne	-20 %	-43 298
96 ^e	Creuse	-26 %	-41 174

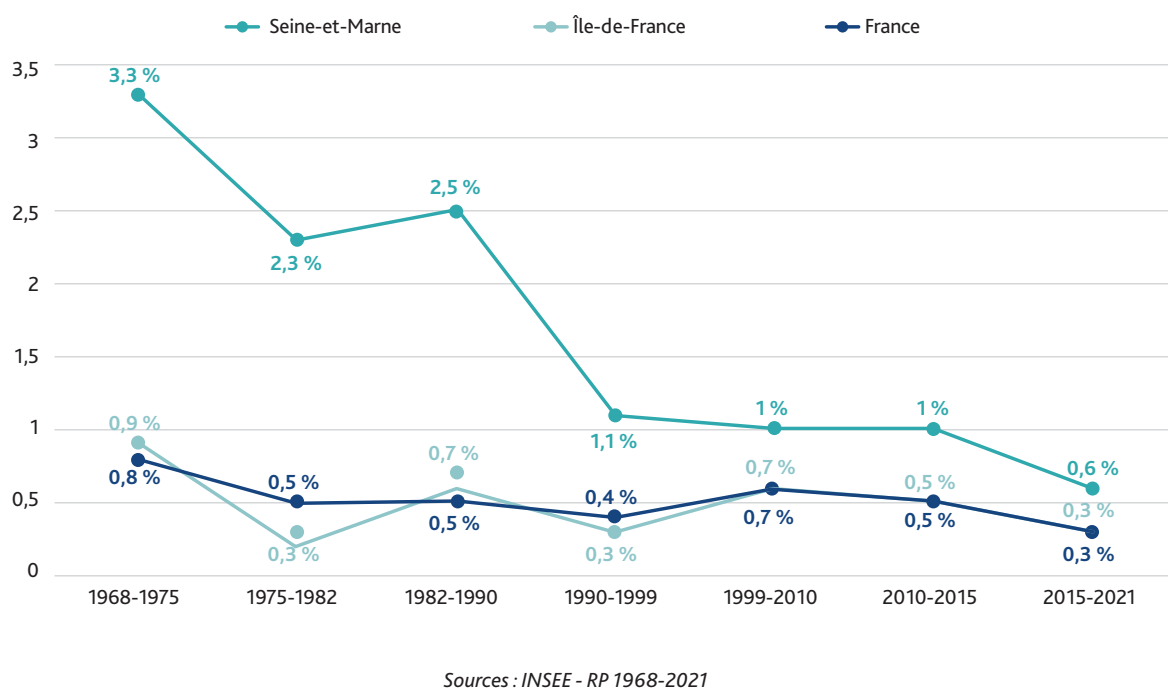
Sources : INSEE - RP 1968-2021

Entre 2015 et 2021, la population seine-et-marnaise a augmenté de 0,6 % en moyenne par an. Une croissance supérieure à la moyenne régionale (+0,3 %) et à celle des autres départements de Grande Couronne.

Graphique 3 : évolution du nombre d'habitants en Seine-et-Marne entre 1968 et 2021

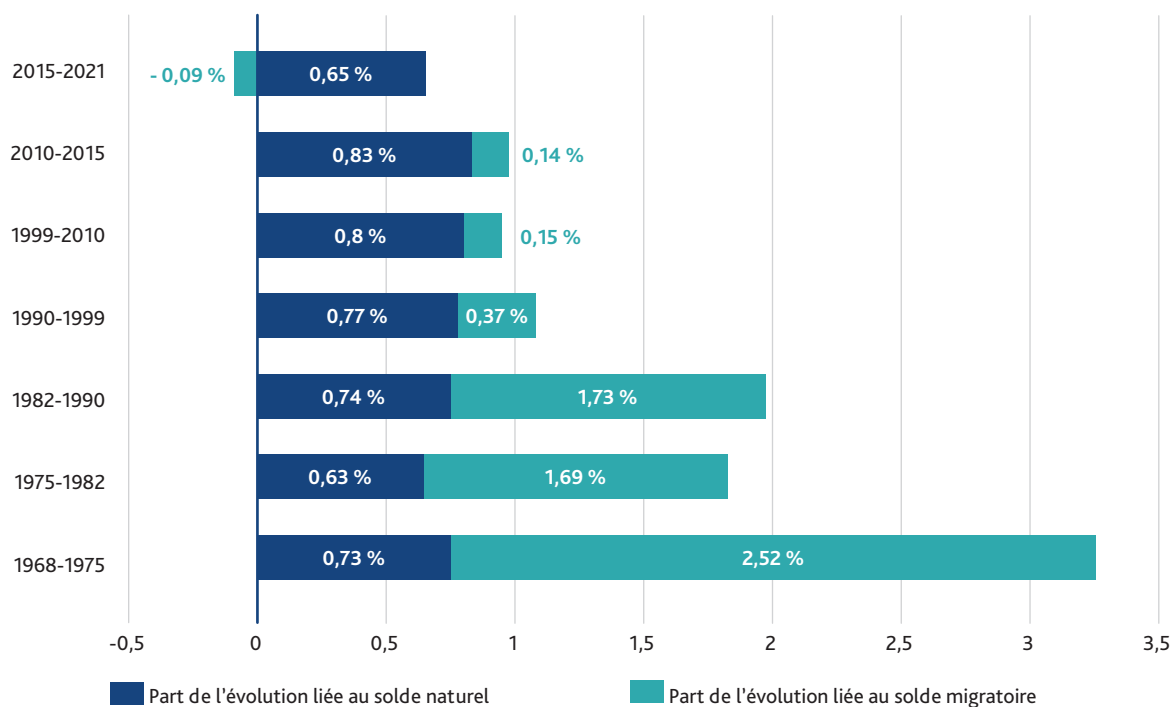


Graphique 4 : taux d'évolution annuel moyen de la population seine-et-marnaise entre chaque recensement de 1968 à 2021



Ce ralentissement est notamment lié à la **diminution du solde migratoire apparent**. La croissance démographique est depuis les années 1990 assurée essentiellement par un **solde naturel positif lié à un fort excédent des naissances** sur les décès dans le département.

Graphique 5 : taux de croissance annuel moyen en Seine-et-Marne de 1968 à 2021 dû aux soldes naturel et migratoire

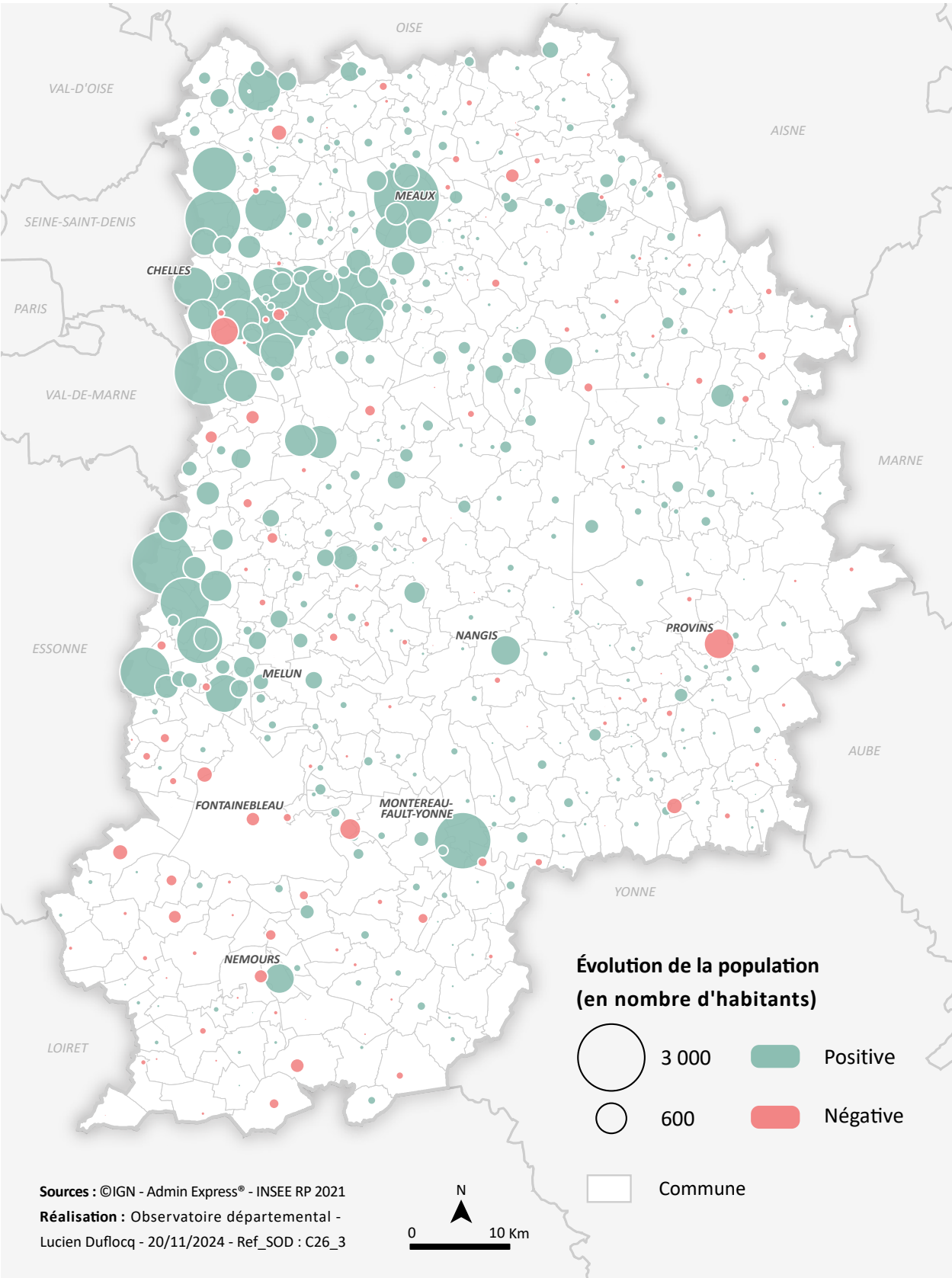


Sources : INSEE - RP 1968-2021

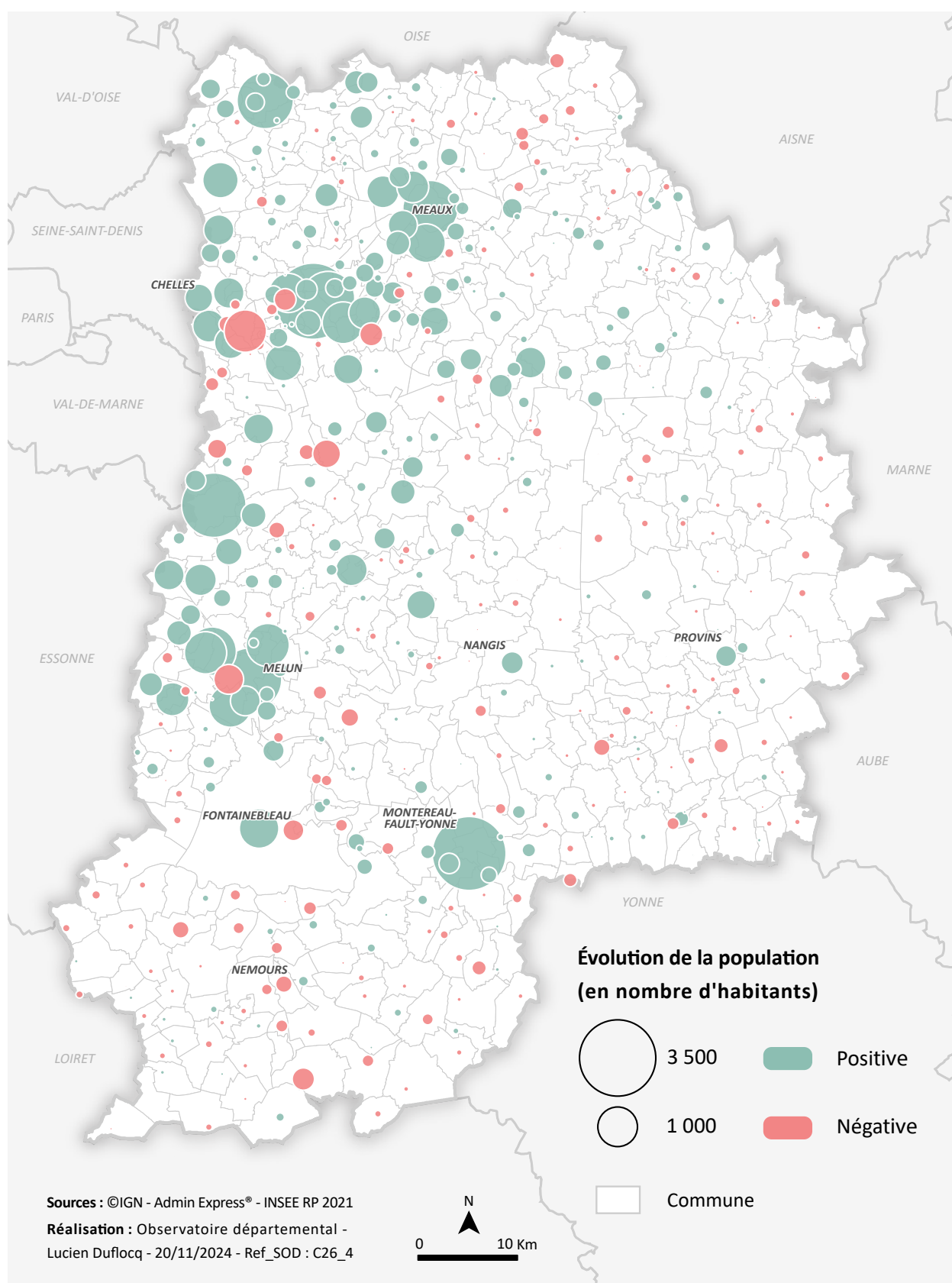
Cette croissance n'est pas uniforme sur le territoire seine-et-marnais. Celle-ci se concentre dans la zone la plus densément peuplée du département, à l'Ouest, en particulier autour des villes nouvelles de Marne-la-Vallée et de Sénart. Il s'agit des territoires où le maillage des réseaux de transport est le plus dense et où sont programmées de nombreuses opérations de constructions de logements neufs. Pour autant, les autres grandes villes du département, comme Meaux, Melun, ou Montereau, sont également dynamiques d'un point de vue démographique. Il est à noter que c'est dans le sud du département que les communes perdent le plus d'habitants.

Les communes dont la population diminue sont de plus en plus nombreuses sur le territoire seine-et-marnais. 28 % des communes seine-et-marnaises, soit 142 communes, ont vu leur nombre d'habitants diminuer entre 2010 et 2015 contre 44,4 % sur la période 2015-2021, soit 225 communes. **Ces communes déficitaires perdent de plus en plus d'habitants : 6 093 habitants en moins pour ces communes sur la période 2010-2015 contre 11 704 pour la période 2015-2021.**

Carte 3 : évolution de la population seine-et-marnaise par commune entre 2010 et 2015



Carte 4 : évolution de la population seine-et-marnaise par commune entre 2015 et 2021



**Carte 5 : typologie des dynamiques démographiques dans les EPCI
seine-et-marnais entre les périodes 2010-2015 et 2015-2021**

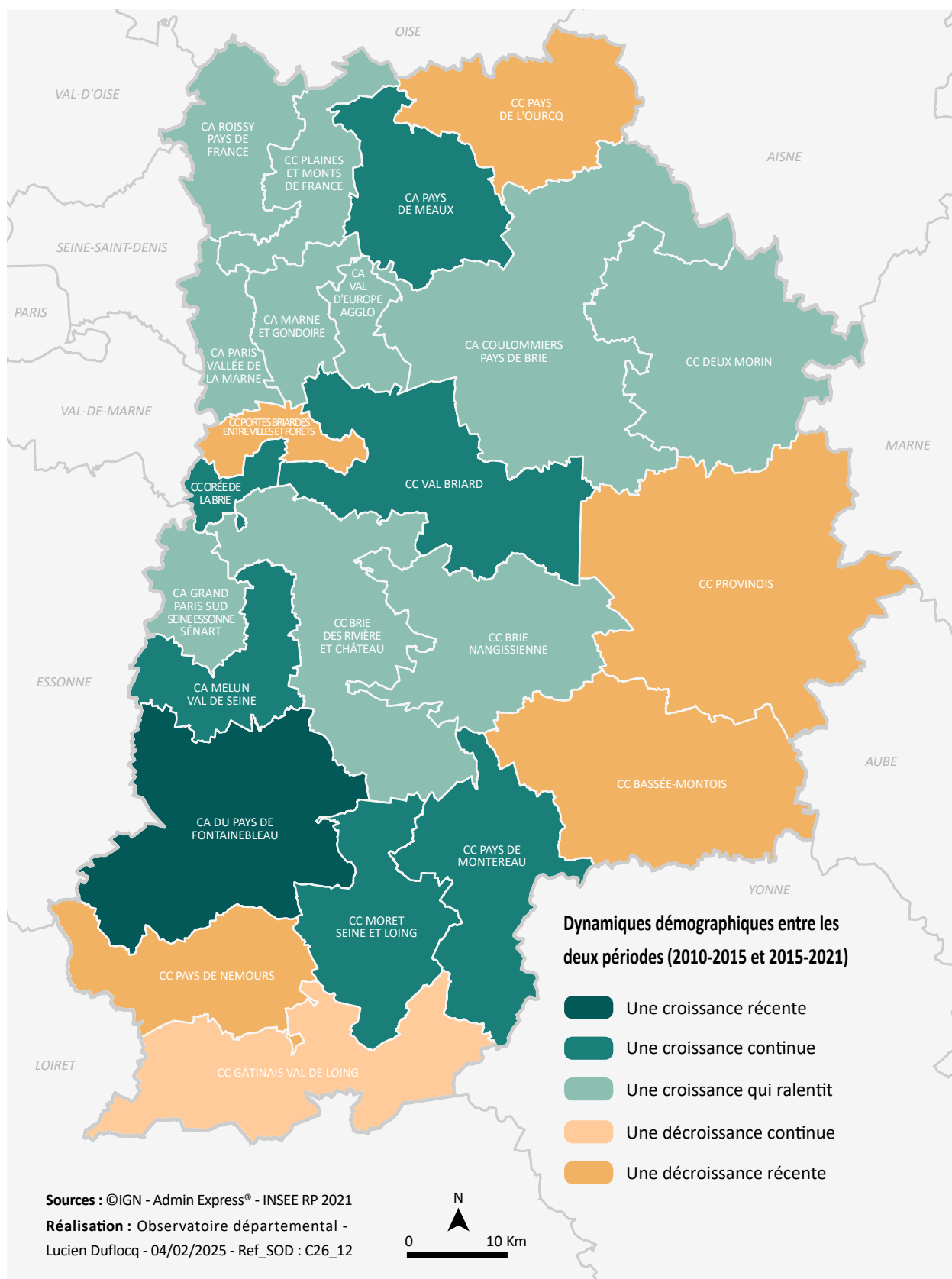
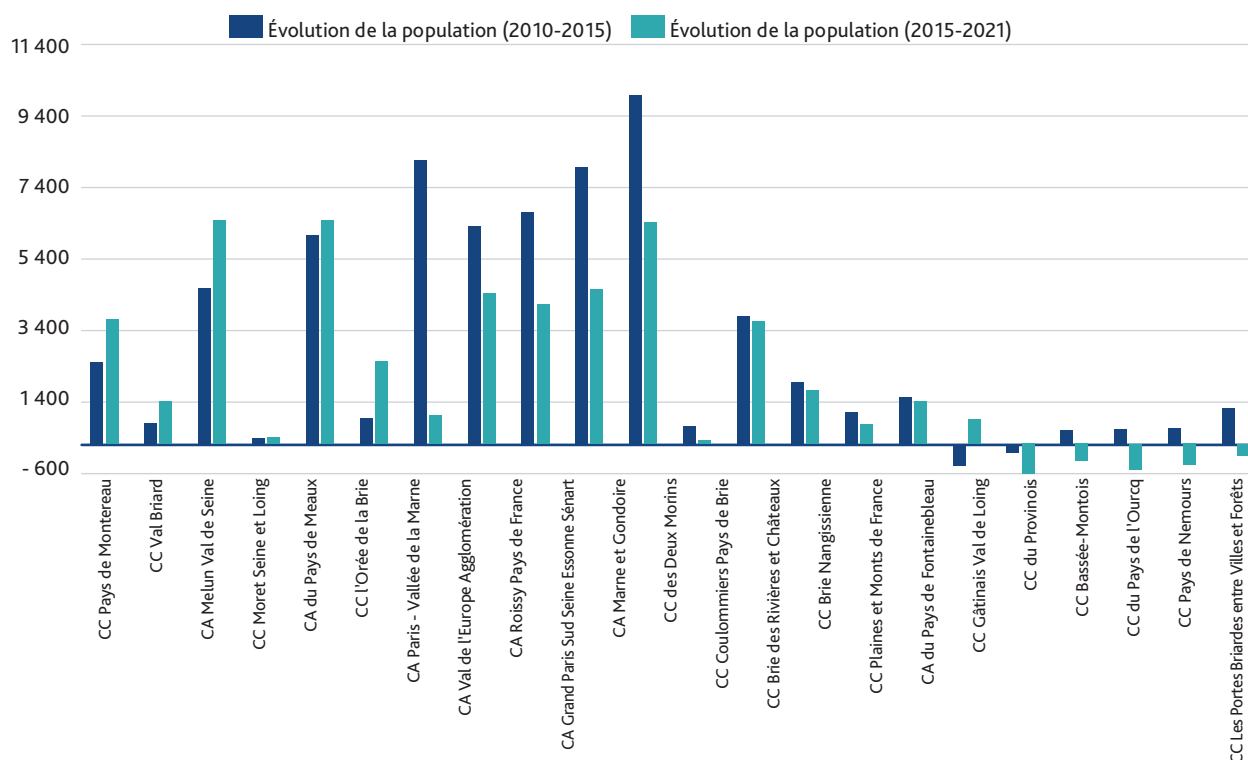


Tableau 3 : évolution et taux d'évolution de la population au sein des EPCI seine-et-marnais entre les deux périodes 2010-2015 et 2015-2021

EPCI	Évolution de la population (2010-2015)	Évolution de la population (2015-2021)	Taux d'évolution de la population (2010-2015)	Taux d'évolution de la population (2015-2021)	Dynamiques démographiques entre les deux périodes (2010-2015 et 2015-2021)
CA du Pays de Fontainebleau	-473	734	-0,69	1,07	Une croissance récente
CC Pays de Montereau	2654	3685	6,81	8,85	Une croissance continue
CC Val Briard	748	1415	2,82	5,18	Une croissance continue
CA Melun Val de Seine	4730	6457	3,77	4,96	Une croissance continue
CC Moret Seine et Loing	107	155	0,28	0,4	Une croissance continue
CA du Pays de Meaux	6063	6580	6,31	6,44	Une croissance continue
CC l'Orée de la Brie	825	2757	3,6	11,61	Une croissance continue
CA Paris - Vallée de la Marne	8058	1020	3,67	0,45	Une croissance qui ralentit
CA Val d'Europe Agglomération	6396	4582	15,18	9,44	Une croissance qui ralentit
CA Roissy Pays de France	6781	4417	7,94	4,79	Une croissance qui ralentit
CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart	7925	4653	7,89	4,29	Une croissance qui ralentit
CA Marne et Gondoire	9850	6327	10,68	6,2	Une croissance qui ralentit
CC des Deux Morin	630	74	2,44	0,28	Une croissance qui ralentit
CA Coulommiers Pays de Brie	3768	3684	4,33	4,06	Une croissance qui ralentit
CC Brie des Rivières et Châteaux	1921	1589	5,24	4,12	Une croissance qui ralentit
CC Brie Nangissienne	1131	736	4,29	2,68	Une croissance qui ralentit
CC Plaines et Monts de France	1488	1444	6,57	5,99	Une croissance qui ralentit
CC Gâtinais Val de Loing	-136	-591	-0,71	-3,11	Une décroissance continue
CC du Provinois	361	-22	1,06	-0,06	Une décroissance récente
CC Bassée-Montois	355	-422	1,53	-1,79	Une décroissance récente
CC du Pays de l'Ourcq	343	-560	1,96	-3,13	Une décroissance récente
CC Pays de Nemours	422	-500	1,42	-1,65	Une décroissance récente
CC Les Portes Briardes entre Villes et Forêts	1309	-235	2,92	-0,51	Une décroissance récente

Sources : INSEE - RP 2010-2015-2021

Graphique 6 : comparaison des évolutions de la population des périodes 2010-2015 et 2015-2021 pour les EPCI seine-et-marnais



Sources : INSEE - RP 2010-2015-2021

La comparaison des évolutions de populations au sein des EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) entre les années 2010-2015-2021 montre **une hétérogénéité des dynamiques démographiques en Seine-et-Marne**. Une seule tendance semble ressortir : **la croissance globale ralentit durant la période 2015-2021**. La plupart des EPCI enregistrent une croissance démographique plus faible au cours de la période 2015-2021 que durant la période 2010-2015.

En analysant plus finement les évolutions et les taux d'évolution de la population entre les deux périodes (2010-2015 et 2015-2021), on distingue **5 dynamiques démographiques différentes** :

1. **Une croissance récente** : une décroissance en 2010-2015, suivie d'une accélération importante en 2015-2021.

Exemple : CA du Pays de Fontainebleau qui retrouve une croissance après une décroissance en 2010-2015 (un taux d'évolution passant de -0,69 % à 1,07 %, soit +1,76 point).

2. **Une croissance continue** : une augmentation soutenue de la population sur les deux périodes avec une accélération plus au moins importante durant la deuxième période.

Exemple : CC l'Orée de la Brie avec un taux d'évolution passant de 3,6 % en 2010-2015 à 11,61 % en 2015-2021, soit +8,01 points.

3. **Une croissance qui ralentit** : une croissance constatée sur les deux périodes avec un ralentissement plus ou moins marqué pour 2015-2021.

Exemple : CA Val d'Europe Agglomération avec un taux d'évolution passant de 15,18 % à 9,44 %, soit -5,74 points.

4. **Une décroissance continue** : une diminution de la population sur les deux périodes.

Exemple : CC Gâtinais Val de Loing avec un taux d'évolution passant de -0,71 % à -3,11 %, soit -2,4 points.

5. **Une décroissance récente** : une croissance en 2010-2015, suivie d'une diminution de la population en 2015-2021.

Exemple : CC du Pays de l'Ourcq avec un taux d'évolution passant de 1,96 % à -3,13 %, soit -5,09 points.



Des facteurs d'explication ?

Il est aujourd'hui difficile de proposer des facteurs d'explication à ces différentes dynamiques. Néanmoins, voici quelques pistes de réflexions :

- **accessibilité et proximité avec Paris** : les EPCI bien connectés au réseau de transport (RER, autoroutes) et proches de Paris et du Grand Paris, ont tendance à mieux résister aux ralentissements démographiques. Ce sont des territoires disposant également d'un fort potentiel économique ;
- **pression immobilière** : certaines zones historiquement attractives en matière d'immobilier peuvent subir une saturation et, par conséquent, une hausse du coût du logement. Ce phénomène peut profiter à d'autres territoires devenant plus attractifs ;
- **vieillesse et migrations internes** : des zones rurales ou éloignées montrent des signes de déclin démographique, souvent liés au vieillissement de la population locale et au départ des jeunes actifs vers des zones plus dynamiques ;
- **politiques locales et projets récents** : certaines intercommunalités, par le biais de nouvelles politiques locales en matière d'attractivité peuvent parvenir à redynamiser des territoires ;
- **des mentalités post COVID en évolution** : une volonté d'avoir un cadre de vie plus naturel, un souhait de se tourner vers des territoires ruraux dynamiques, l'impact du télétravail, tous ces éléments peuvent avoir un impact sur les dynamiques démographiques.

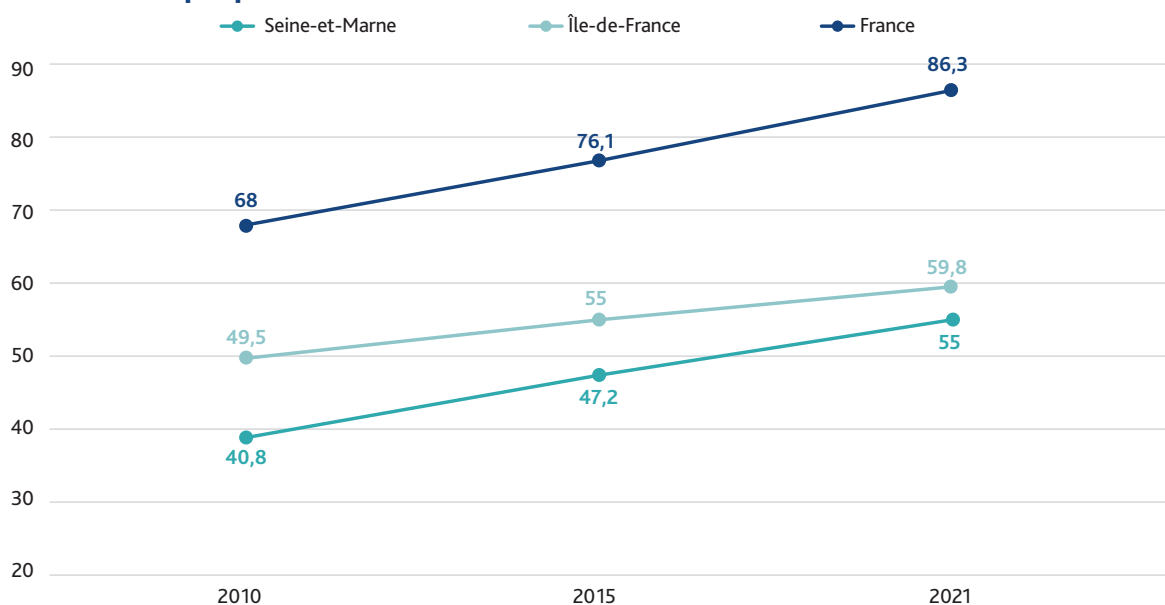
Une population vieillissante, mais des jeunes toujours aussi présents



Indice de vieillissement :

L'indice de vieillissement est le **rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans**. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.

Graphique 7 : évolution de l'indice de vieillissement de 2010 à 2021



Sources : INSEE - RP 2010-2021

La population seine-et-marnaise est jeune. Avec 27,4 % de moins de 20 ans en 2021, le département est le 3^e de France métropolitaine. Il s'agit d'une caractéristique propre à la région Île-de-France puisque les 5 premiers départements de ce classement sont franciliens.

À l'inverse, la part des 65 ans et plus est très faible dans le département, en se situant à la 93^e place sur 96 en France métropolitaine.

L'écart tend à se réduire entre population jeune et âgée. Le vieillissement global de la population qui touche la plupart des pays occidentaux est également visible en Seine-et-

Marne : l'indice de vieillissement du territoire augmente et tend à se rapprocher de la moyenne régionale.

Néanmoins, la Seine-et-Marne reste jeune : entre 2015 et 2021, la part des moins de 20 ans a seulement reculé de 0,6 point. C'est la part des 65 ans et plus, qui, elle, a augmenté de +1,9 point sur cette même période.

La répartition de la population seine-et-marnaise par âge révèle **une division nord-sud**. Les jeunes sont majoritairement présents dans le nord du département, tandis que les seniors se concentrent davantage dans le sud.

**Tableau 4 : classement des départements de France (hors DOM-TOM)
selon leur part des moins de 20 ans en 2021**

Classement	Département	Part des moins de 20 ans en 2021
1 ^{er}	Seine-Saint-Denis	28,7 %
2 ^e	Val-d'Oise	28,4 %
3 ^e	Seine-et-Marne	27,4 %
4 ^e	Essonne	27 %
5 ^e	Yvelines	26,7 %
...	...	...
95 ^e	Lot	18,4 %
96 ^e	Creuse	18,1 %

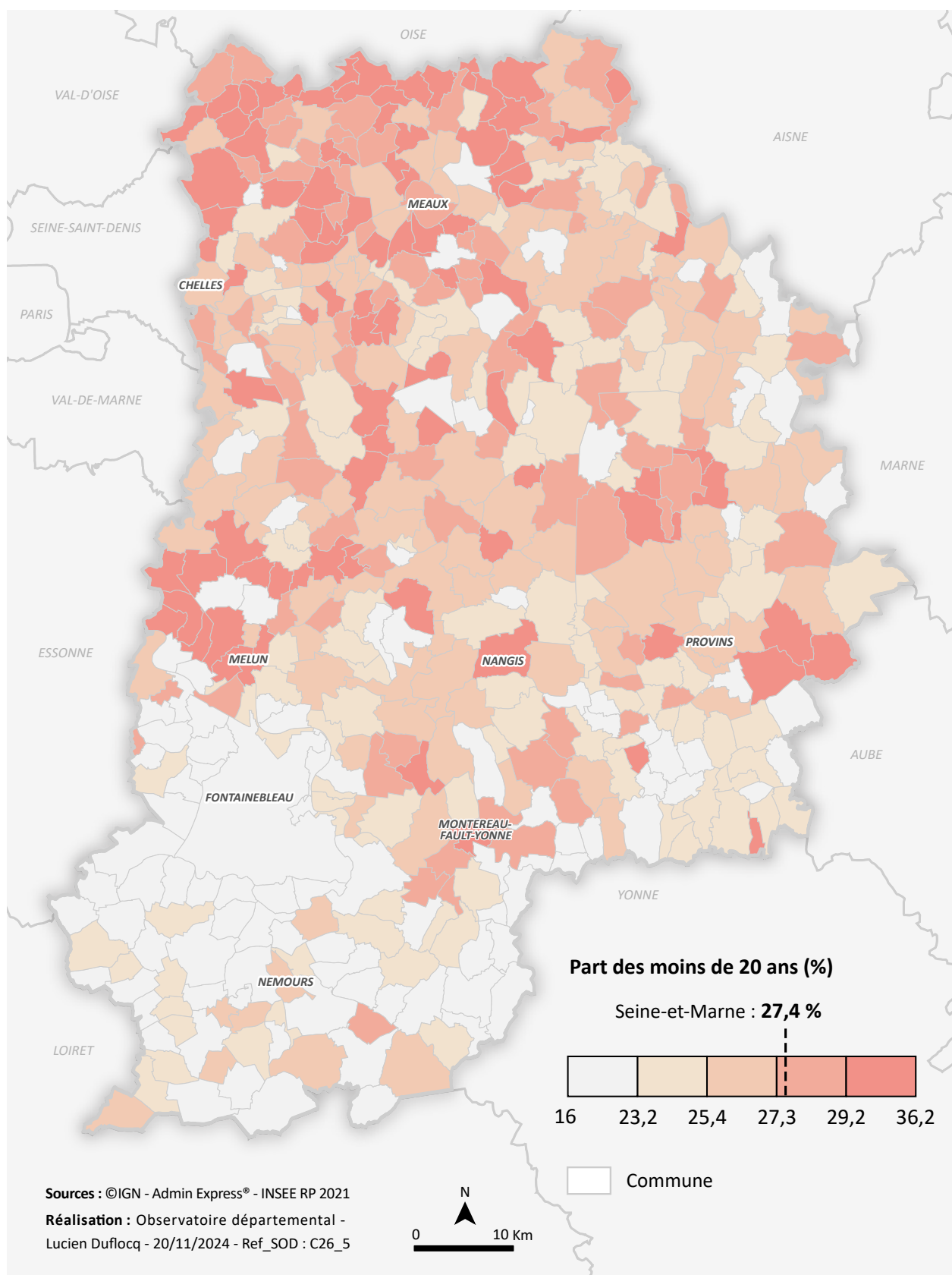
Source : INSEE - RP 2021

**Tableau 5 : classement des départements de France (hors DOM-TOM)
selon leur part des 65 ans et plus en 2021**

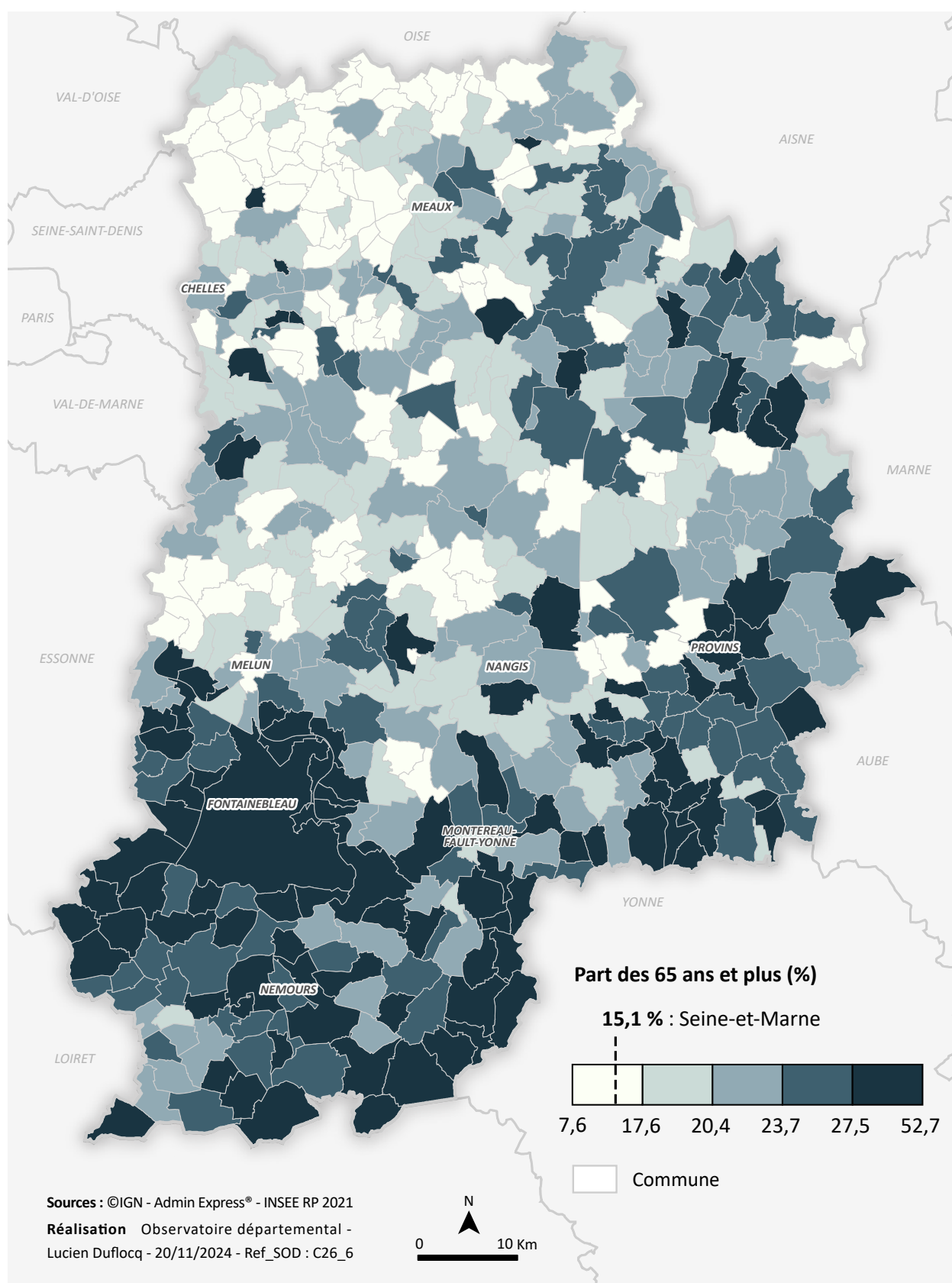
Classement	Département	Part des 65 ans et plus en 2021
1 ^{er}	Creuse	30,9 %
2 ^e	Lot	31 %
...	...	...
93 ^e	Seine-et-Marne	15,1 %
94 ^e	Val-de-Marne	15,1 %
95 ^e	Val-d'Oise	14,0 %
96 ^e	Seine-Saint-Denis	12 %

Source : INSEE - RP 2021

Carte 6 : part des moins de 20 ans par commune seine-et-marnaise en 2021



Carte 7 : part des 65 ans et plus par commune seine-et-marnaise en 2021



Une natalité forte mais qui tend à diminuer



Taux brut de natalité :

Le taux brut de natalité est le **rapport du nombre de naissances vivantes de l'année pour 1 000 habitants**. Il donne une mesure rapide de l'intensité des naissances dans une population.

Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) :

L'indicateur conjoncturel de fécondité **mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie**, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. Il s'agit donc d'un **indicateur synthétique** à partir d'un nombre de naissances sur une année donnée, ce qui **ne peut pas présager de manière certaine du nombre d'enfants qu'aura chaque femme dans l'avenir**.

La Seine-et-Marne est l'un des départements de France métropolitaine où les naissances sont les plus nombreuses : 17 400 naissances domiciliées sur le territoire seine-et-marnais en 2023. Avec un taux de natalité en 2023 de 11,9 ‰, le département est en 5^e position des départements de France métropolitaine. Cette dynamique est en lien avec le reste de la région Île-de France : les 7 premiers départements de ce classement sont également franciliens.

Le nombre de naissances est devenu le seul contributeur à la croissance de la population seine-et-marnaise : avec un taux de croissance annuel moyen de 0,65 % entre 2015 et 2021.

La Seine-et-Marne accuse une baisse continue du nombre de naissances depuis 2014. De 19 708 naissances en 2014 à 17 400 naissances en 2023, on observe une baisse de 11,7 % sur cette période. Cette donnée est à relativiser, car une baisse de la natalité plus importante (- 16,7 %) s'observe aussi à l'échelle nationale sur la même période.

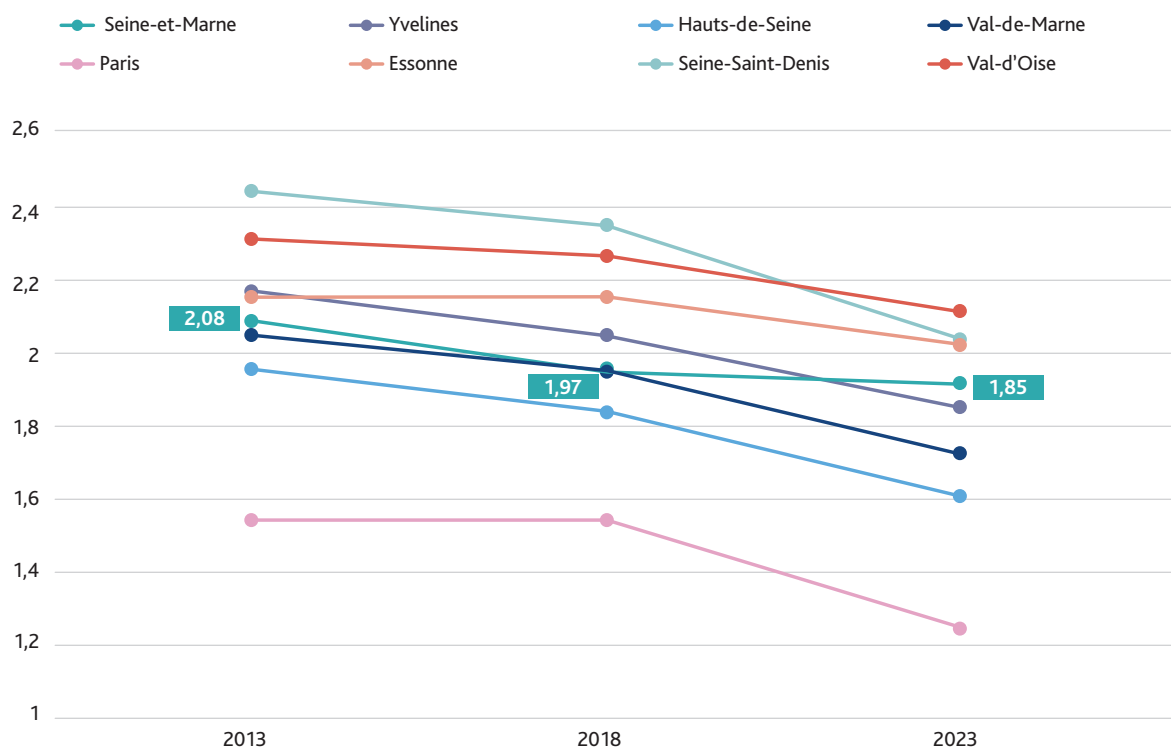
Tableau 6 : classement des départements de France (hors DOM-TOM) selon leur taux de natalité en 2023

Classement	Département	Taux brut de natalité en 2023 (‰)	Nombre de naissances en 2023
1 ^{er}	Seine-Saint-Denis	14,7	25 215
2 ^e	Val-d'Oise	14,1	17 929
3 ^e	Essonne	13,0	17 227
4 ^e	Val-de-Marne	12,4	17 682
5 ^e	Seine-et-Marne	11,9	17 400
6 ^e	Hauts-de-Seine	11,9	19 609
7 ^e	Yvelines	11,8	17 291
...	...	...	...
95 ^e	Gers	6,6	1 246
96 ^e	Lot	6,4	1 089

Source : INSEE, État civil 2023

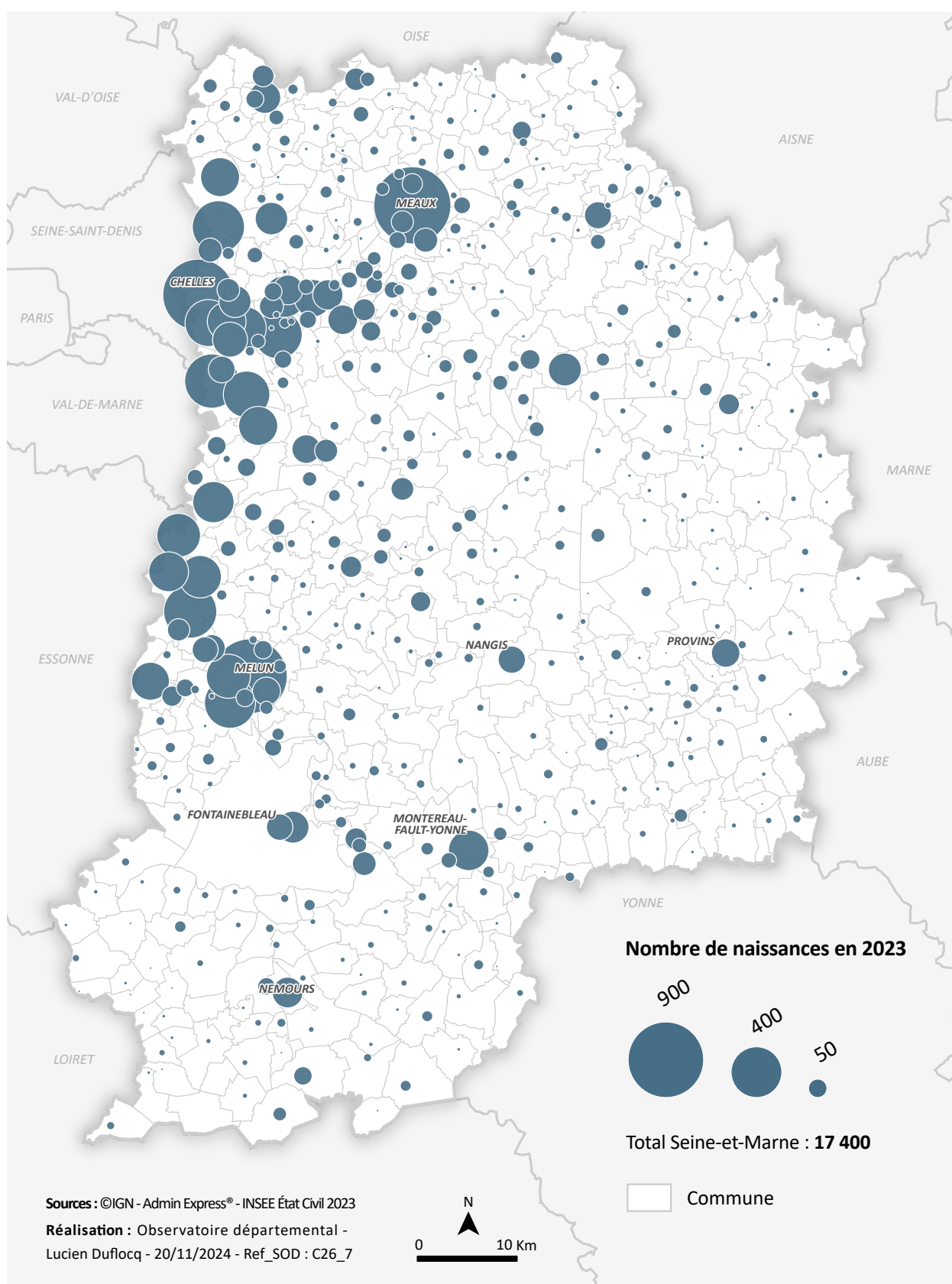
La Seine-et-Marne possède un indice conjoncturel de fécondité (ICF) légèrement supérieur à la moyenne régionale. En 2023, son ICF est de 1,85 enfant par femme contre 1,73 pour la région Île-de-France et 1,68 en France métropolitaine. Néanmoins, l'ICF seine-et-marnais a baissé plus rapidement sur les 10 dernières années que pour les autres départements de Grande Couronne. De plus, l'ICF seine-et-marnais demeure en dessous du seuil de renouvellement des générations fixé à 2,05 enfants par femme.

Graphique 8 : évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité de 2013 à 2023

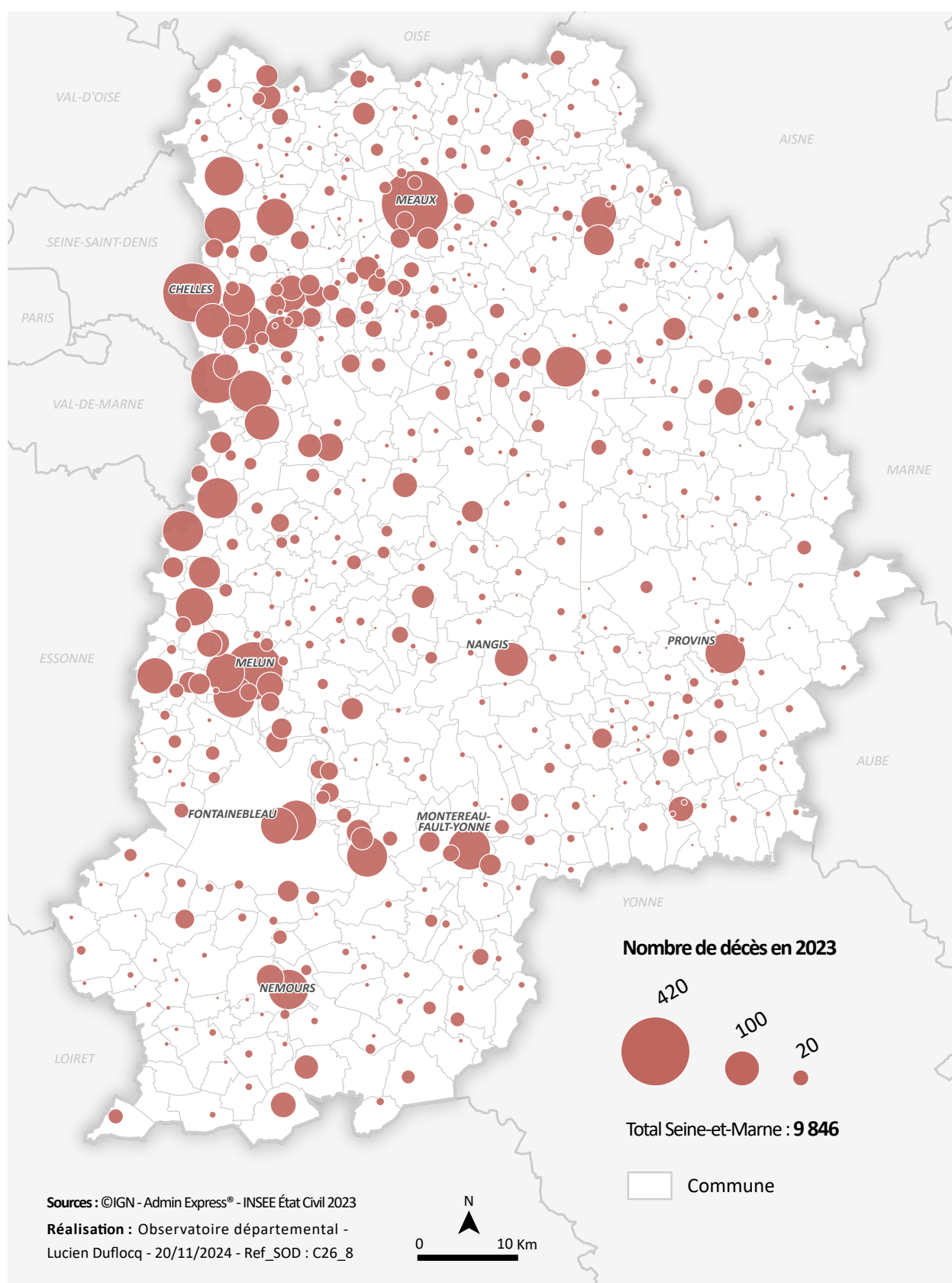


Sources : INSEE, État civil 2013, 2018 et 2023

Carte 8 : nombre de naissances par commune seine-et-marnaise en 2023



Carte 9 : nombre de décès par commune seine-et-marnaise en 2023

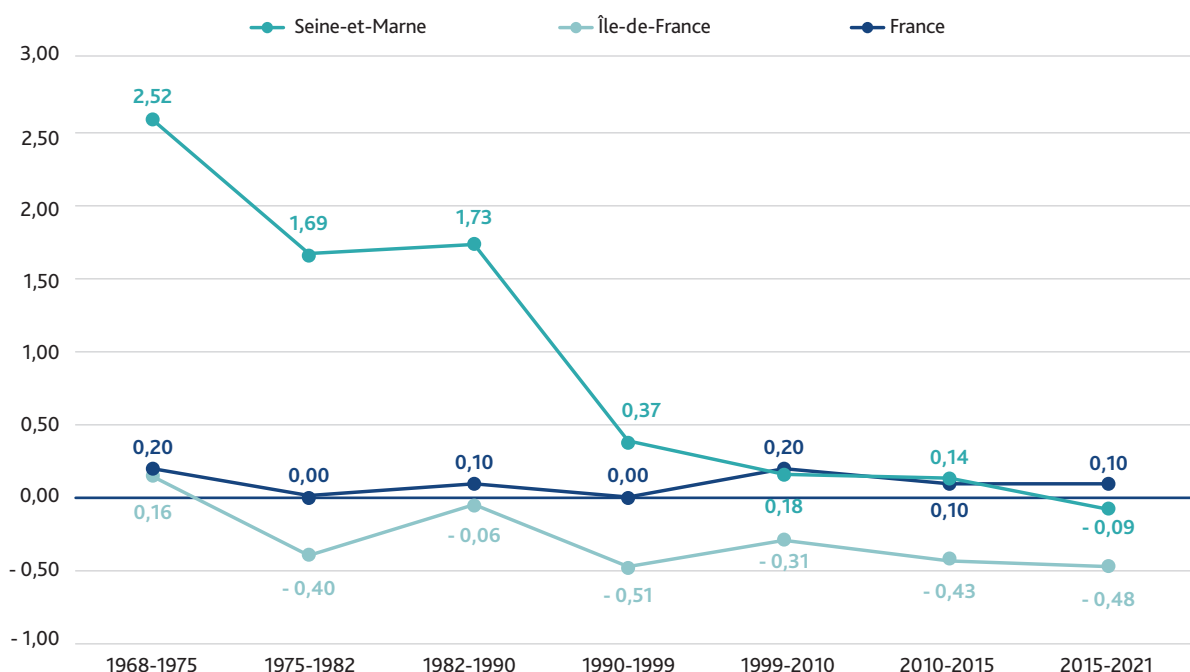


Une population qui continue d'augmenter malgré un déclin du solde migratoire

La Seine-et-Marne connaît une des plus fortes croissances démographiques de France, mais celle-ci est, depuis les années 1990, essentiellement portée par le solde naturel. Le solde migratoire apparent n'a cessé de diminuer jusqu'à devenir négatif, passant de +117 458 personnes sur la période 1968-1975 à -7 222 sur la période 2015-2021. Pour la première fois, le nombre d'habitants venus s'installer en Seine-et-Marne est devenu inférieur au nombre d'habitants ayant quitté le territoire.

La contribution du solde migratoire dans la croissance de la population est passée de 0,14 % sur la période 2010-2015 à -0,09 % sur la période 2015-2021. Cette évolution est aussi perceptible à l'échelle de la région où la contribution est passée de -0,4 % à -0,5 % sur les mêmes périodes. Le solde migratoire seine-et-marnais reste néanmoins le plus élevé des départements franciliens.

Graphique 9 : évolution annuelle moyenne de la population due au solde migratoire

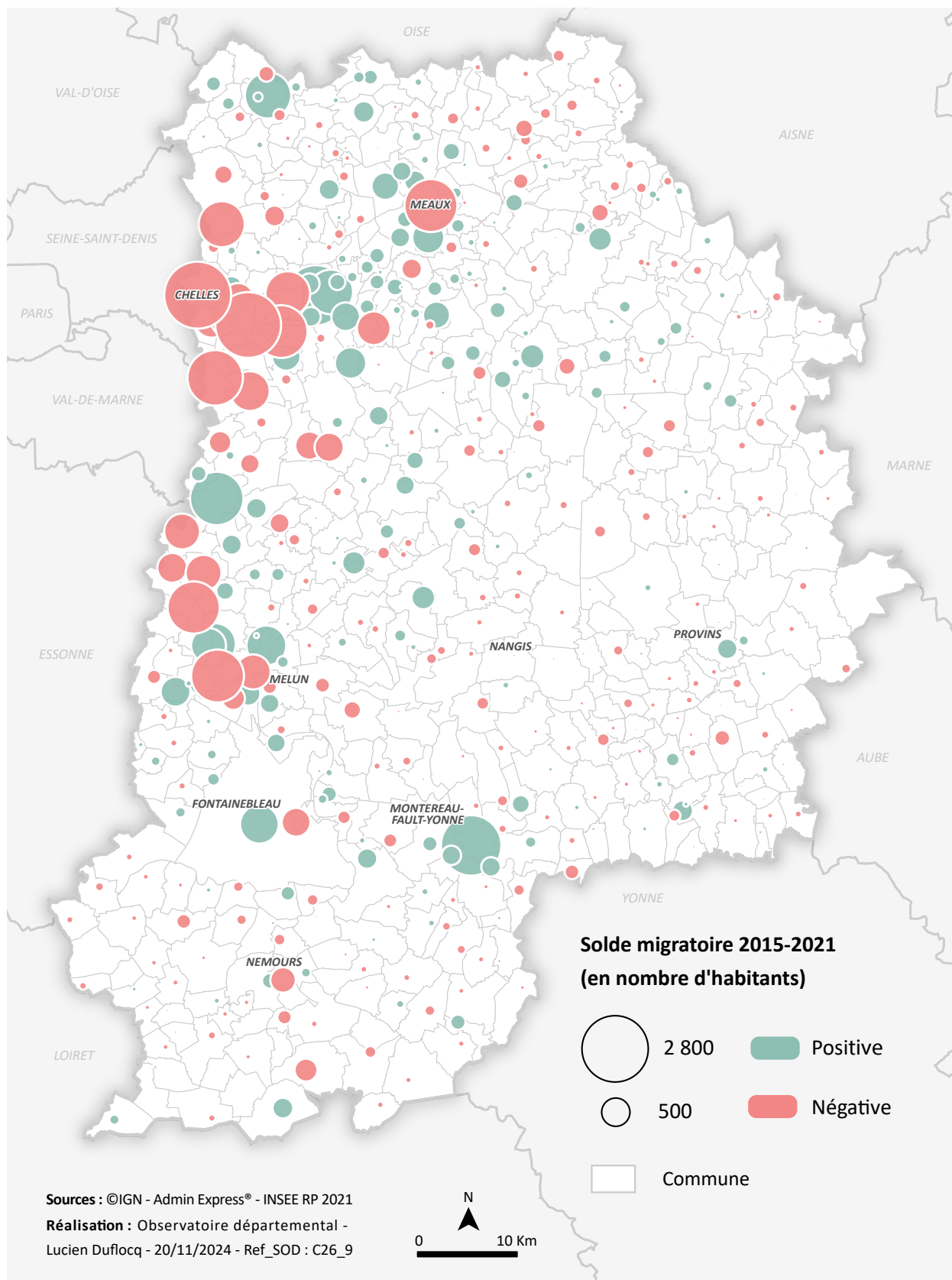


Sources : INSEE - RP 1968-2021

Les communes seine-et-marnaises semblent confrontées à trois tendances :

- **Exemple de Fontainebleau** : depuis 1968, la ville connaissait une baisse quasi constante de sa population. Cette tendance s'est totalement inversée durant la période 2015-2021 avec un taux d'évolution annuel moyen de 6,48 %. Avec un solde naturel en baisse depuis 2011, ce retournement de tendance semble exclusivement dû à un solde migratoire apparent positif (gain de 961 habitants entre 2015 et 2021).
- D'autres communes connaissent une augmentation de leur population malgré un solde migratoire négatif. Parmi elles, on remarque les 3 plus grandes communes du département : Meaux, Chelles et Melun. Leur croissance démographique n'est assurée qu'à travers leur solde naturel positif.
- Enfin, des communes qui voient leur population baisser subitement suite à un solde migratoire négatif et à un solde naturel trop faible. Parmi elles, on observe Torcy ou encore Le Mée-sur-Seine.

Carte 10 : solde migratoire par commune seine-et-marnaise entre 2015 et 2021



Horizon 2040 : une démographie dynamique malgré le vieillissement de la population



Les projections démographiques

Les projections démographiques sont issues d'un modèle statistique permettant, à partir des données des derniers recensements, de **projeter** le nombre d'habitants d'une zone, par âge et par sexe pour les années futures (**et non de prévoir l'avenir**). Les résultats sont obtenus en **prolongeant les tendances passées des 3 composantes suivantes : les naissances, les décès et les migrations**. Le modèle permet de moduler ces 3 composantes afin de proposer des projections selon diverses hypothèses de fécondité, de mortalité et de migrations. Dans cette publication, les résultats sont issus du scénario tendanciel fourni par l'Insee qui se base sur les hypothèses suivantes :

1. Indicateur Conjoncturel de Fécondité à 1,9 enfant par femme de 2020 à 2040.
2. Espérance de vie en 2040 de 87 ans pour les femmes et 83 ans pour les hommes.
3. Solde migratoire constant à -1 600 personnes par an de 2020 à 2040.

En 2040, la Seine-et-Marne devrait compter 1 524 000 habitants selon les dernières projections démographiques de l'Insee (scénario tendanciel). Soit 95 000 habitants de plus qu'en 2020, année de référence choisie par l'Insee pour obtenir ces résultats.

Tableau 7 : classement des départements franciliens selon leur population projetée en 2040 (scénario tendanciel)

Classement en 2020	Département	Population en 2020	Population projetée en 2040	Classement en 2040
1 ^{er}	Paris	2 147 000	2 064 000	1 ^{er}
2 ^e	Seine-Saint-Denis	1 655 000	1 741 000	2 ^e
3 ^e	Hauts-de-Seine	1 628 000	1 703 000	3 ^e
4 ^e	Yvelines	1 505 000	1 451 000	5 ^e (-1 place)
5 ^e	Seine-et-Marne	1 429 000	1 524 000	4 ^e (+1 place)
6 ^e	Val-de-Marne	1 408 000	1 492 000	6 ^e
7 ^e	Essonne	1 307 000	1 359 000	7 ^e
8 ^e	Val-d'Oise	1 252 000	1 340 000	8 ^e

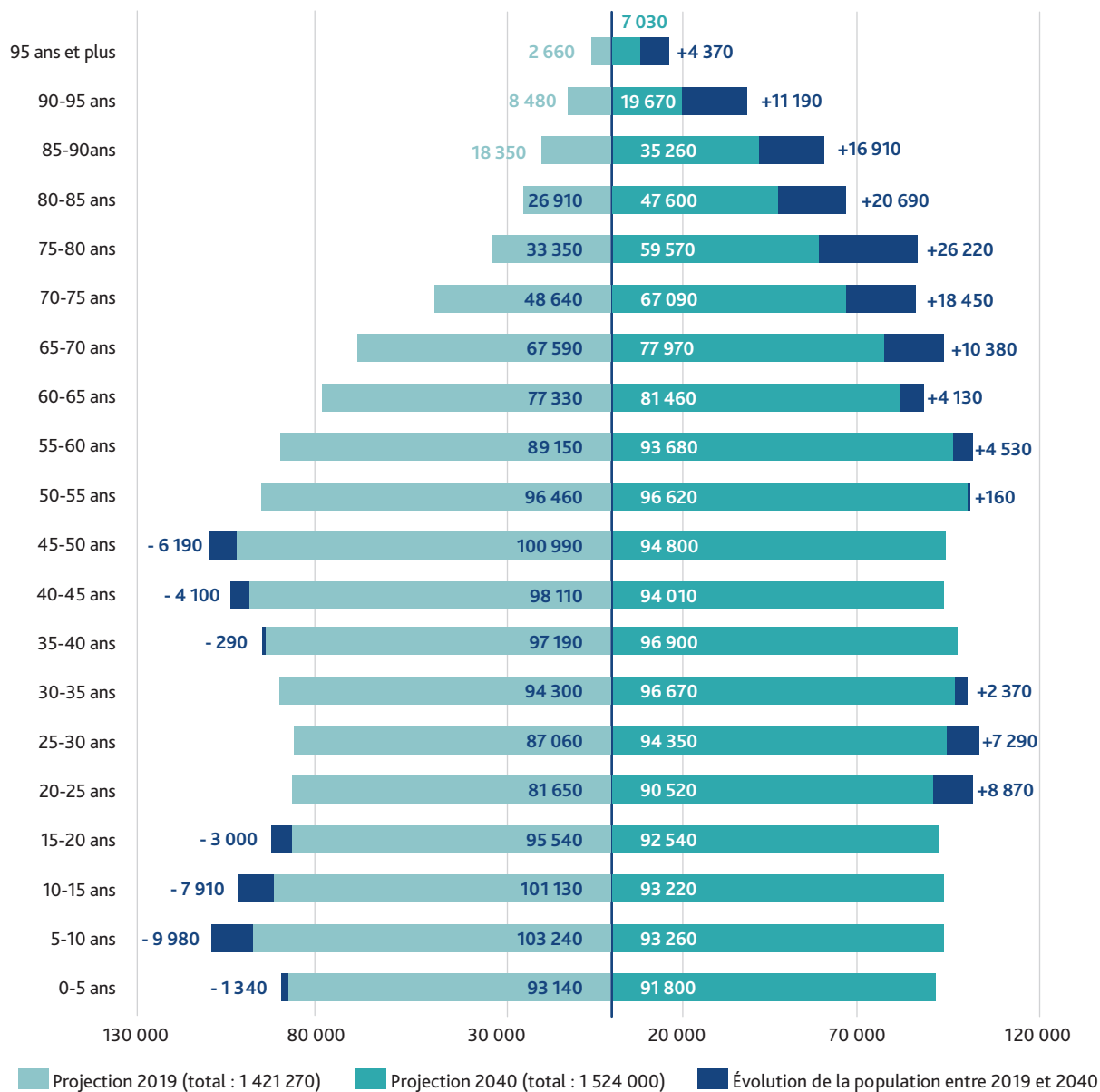
Sources : INSEE OMPHALE 2022 (scénario tendanciel) et RP 2021

En Île-de-France, comme aujourd'hui, la **Seine-et-Marne continuerait à être le département à la plus forte croissance démographique** (+0,31 %, soit en moyenne 4 800 habitants par an). **Les naissances continueraient d'être le seul moteur de la croissance démographique du département**. La contribution du solde naturel à cette évolution serait de 0,42 % par an, compensant le déficit migratoire (-0,11 % par an).

La croissance démographique suivrait la même dynamique jusqu'en 2035 et ralentirait ensuite.

L'âge moyen des Seine-et-Marnais sera plus élevé qu'aujourd'hui et cela accentuera le vieillissement de la population. Celui-ci passera de 37,9 ans en 2019 à 41,1 ans en 2040.

Graphique 10 : pyramide des âges en 2019 et 2040 en Seine-et-Marne selon le modèle de projection démographique OMPHALE 2022



Sources : INSEE OMPHALE 2022 et RP 2021

Conclusion

La Seine-et-Marne se caractérise par **une forte population et une faible densité**, reflétant **une répartition inégale de ses habitants sur son vaste territoire**. La concentration urbaine autour des pôles tels que Chelles et Melun contraste avec les vastes espaces ruraux qui, bien que couvrant 72 % du territoire, accueillent seulement 22 % de la population.

Le département se distingue par **une forte croissance démographique** (+138 % entre 1968 et 2021), ce qui en fait le département le plus dynamique de France sur cette période. Bien que cette croissance ait ralenti ces dernières décennies, elle demeure supérieure à celle de nombreux autres départements franciliens. Cette croissance est notamment liée au **solde naturel qui reste toujours positif contrairement au solde migratoire**. Néanmoins, le sud du département et certaines communes subissent une perte significative d'habitants.

Bien que **le solde migratoire reste un des plus élevés des départements franciliens**, pour la première fois depuis 2015, le nombre d'habitants venus s'installer sur le territoire est devenu inférieur au nombre d'habitants ayant quitté le territoire.

La Seine-et-Marne se caractérise par **une population jeune** (27,4 % des habitants ont moins de 20 ans). Il s'agit d'une tendance marquée sur le territoire francilien. On observe néanmoins un léger recul de la part des jeunes et **une augmentation de celle des seniors** entre 2015 et 2021. Ce phénomène témoigne **d'un vieillissement global de la population** qui ne s'applique pas uniquement au territoire seine-et-marnais, mais également à l'échelle du territoire national.

Avec 18 431 naissances en 2021, la Seine-et-Marne se distingue par **un taux de natalité élevé**. Cette dynamique des naissances contribue exclusivement à la croissance démographique du département. Cependant, **une baisse continue du nombre de naissances est observable depuis 2014**, bien que celle-ci soit moins marquée qu'au niveau national.

À l'horizon 2040, si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la Seine-et-Marne **conserverait la plus forte croissance démographique d'Île-de-France, essentiellement alimentée par un solde naturel positif**. Les projections démographiques indiquent une augmentation de 95 000 personnes par rapport à 2020. **Le vieillissement de la population sera marqué**, avec un âge moyen passant de 37,9 à 41,1 ans.



**seine 77
& marne**
LE DÉPARTEMENT

Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département
CS 50377
77010 Melun cedex
01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr



**PUBLICATION RÉALISÉE PAR LE SERVICE DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL
DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES (SG-DGS).**

Directeur de la publication : Christophe DENIOT - directeur général des services • Coordination : William BRUNAT - chef du service de l'Observatoire départemental • Rédaction : Lucien DUFLOCQ - chargé d'études démographe

Ref Obs : EIS_2024_10_002

Contact : observatoire@departement77.fr - 01 64 14 75 23